



SUPERPLAN 5.5

ENDUIT DE RÉGRÉAGE DE SOL CLASSÉ P3

- Hautes performances
- Autolissant parfait : ponçage réduit
- Pompable - Neuf et rénovation
- Formulé sans lithium : participe à la préservation des ressources naturelles

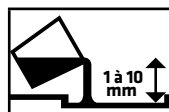
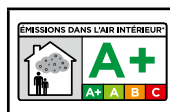
DONNÉES TECHNIQUES

TAUX DE GACHÂGE : de 5 à 5,5 litres d'eau par sac de 25 kg
DÉLAI D'ATTENTE AVANT PRATICABILITÉ : env. 4 h
DÉLAI D'ATTENTE AVANT RECOUVREMENT : 24 à 72 h
ÉPAISSEUR D'APPLICATION MAXIMUM : 10 mm
CONSOMMATION : 1,5 kg/m²/mm

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Certificat CSTB n° 07 S 175
Classification P3

- Sol à base de liants hydrauliques
- Chape à base de sulfate de calcium
- Rénovation sur carrelage
- Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles
- Chape asphalte sablée



DESCRIPTION

Poudre à base de liants hydrauliques (ciment), charges, résines et adjuvants spéciaux

DESTINATION

SOL INTÉRIEUR (se reporter au classement UPEC des locaux en vigueur)
 Enduit de ragréage recommandé pour les locaux classés P3 au plus en neuf et rénovation avant la pose de revêtements PVC, textile, linoléum, caoutchouc, parquets flottants, revêtements stratifiés, carrelages et parquets collés.

CARACTÉRISTIQUES

Couleur : gris
 Densité apparente : 1,55
 Granulométrie : < 500 µ
 Emissions de C.O.V. : classé A+ et EC1^{PLUS}

SUPPORTS

NEUF :

- dallage en terre plein
- chape ciment adhérente ou flottante
- dalle béton adhérente ou flottante
- plancher béton
- plancher chauffant à eau y compris réversible
- chape sèche
- chape anhydrite

RÉNOVATION :

- carrelage
- traces de colle acrylique, vinylique et néoprène
- dalle semi-flexible non amiantée collée avec une colle acrylique
- chape asphalte (ne pas confondre avec les enrobés bitumineux)
- peinture et résine de sol

Ne pas appliquer sur :

- Plancher Rayonnant Électrique (PRE)
- en extérieur
- sans revêtement
- sur métal

MISE EN ŒUVRE

Conditions de travail

Température ambiante : +5°C à +30°C
 Éviter les courants d'air et l'exposition directe au soleil pendant le séchage.
 Sur sols chauffants, arrêter le chauffage 48 heures avant la pose.

Préparation du support

Pour la préparation et la reconnaissance des supports, se reporter aux CPT d'exécution des enduits de sols intérieurs, aux normes DTU des supports en vigueur ainsi qu'aux fiches techniques des primaires cités ci-dessous.

Le support doit être sain, solide, stable, sec (non exposé à des remontées d'humidité), propre (exempt de produits gras, de cire et de produit de cure) et parfaitement dépoussiéré.

Si le support ne présente pas le taux d'humidité requis ou en cas de dallage sur terre plein, utiliser notre barrière anti-remontées d'humidité **CEGEPHIM BH2**.

- Traiter au préalable les fissures comprises entre 0,3 mm et 0,8 mm, ainsi que les joints de fractionnement, avec **CEGEPHIM BF2** sablé avec **CEGESABLE** ou un sable sec et fin.
- Reboucher les trous avec **CEGEPHIM NS**.

NEUF :

Éliminer les traces de peinture ou de plâtre, la laitance de ciment et tout élément résiduel mal adhérent par grattage.

- **Support à base ciment très poreux, normalement poreux ou fermé** : appliquer le primaire **CEGEPHIM UN2** ou **CEGEPHIM E** (hors certificat).

- **Support à base de ciment très ou normalement poreux** : appliquer le primaire **EMULCIM** dilué à 1 pour 3 dans l'eau

- **Chape anhydrite** : primariser avec **CEGEPHIM AN** ou **CEGEPHIM UN2** (respecter la préparation du support et le taux d'humidité résiduelle avant revêtement indiqués dans l'Avis Technique de la chape).



RÉNOVATION :

- Ancien film de colle : les éliminer par grattage au scraper et primariser avec **CEGEP RIM RN** ou **CEGEP RIM UN2**.
- Carrelage : vérifier l'adhérence des carreaux, les re-sceller si nécessaire, nettoyer leur surface par lessivage sodé suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher et primariser avec **CEGEP RIM RN** ou **CEGEP RIM UN2**.
- Dalle semi-flexible non amiantée : vérifier leur adhérence, nettoyer leur surface par lessivage sodé ou avec un décapant approprié suivi d'un rinçage à l'eau claire, laisser sécher et primariser avec **PRESOL** ou **CEGEP RIM RN**.
- Peinture et résine de sol : vérifier son adhérence par test de quadrillage (aucune zone écaillée ne doit être visualisée), nettoyer la surface par un ponçage, aspirer et primariser avec **PRESOL**.
- Chape asphalte : grenailleur puis aspirer leur surface avant de primariser avec **PRESOL**.

Préparation du produit

Verser un sac de 25 kg de **SUPERPLAN 5.5** dans 5 à 5,5 litres d'eau propre et mélanger mécaniquement (500 t/min) jusqu'à obtention d'une pâte homogène, lisse et sans grumeaux. Respecter la fourchette de taux de gâchage indiqué. Ne pas rajouter d'eau pendant l'application.

Données techniques

Données fournies pour une température de l'air ambiant de +23°C et une humidité relative de 50% (HR) :

- **Durée de gâchage** : 1 à 2 min
- **Temps de repos de la gâchée** : env. 2 min
- **Temps d'auto-lissant** : 15 à 20 min
- **Temps d'utilisation** : 20 à 30 min
- **Délai d'attente** :
avant praticabilité (à la marche) : env. 4 h
avant ponçage (si nécessaire) : 4 à 6 h
avant recouvrement : 24 à 48h selon la nature des revêtements à coller
72 heures avant parquet

En cas de pose collée de parquet, s'assurer que la siccité du support est conforme aux exigences du NF DTU 51.2.

Application

Attendre le séchage du primaire.

Avec une lisseuse inox, étaler sur le sol **SUPERPLAN 5.5** en le « tirant à zéro » pour assurer l'adhérence au support, puis lisser et régler l'épaisseur désirée en procédant par mouvement de va-et-vient.

En cas d'application d'une deuxième passe, la réaliser dès que la première est praticable à la marche, ou après 12h avec l'interposition du primaire **CEGEP RIM E** ou **CEGEP RIM UN2**.

L'épaisseur totale des 2 passes ne doit pas excéder 10 mm.
Pour des grandes surfaces, une application à la pompe est préférable (nous consulter si nécessaire).

Nettoyage

Taches et outils (de suite après emploi) : à l'eau claire

CONSOMMATION INDICATIVE

Consommation minimale : env. 1,5 kg/m²/mm d'épaisseur

Classement UPEC des locaux	Épaisseur de SUPERPLAN 5.5	Consommation moyenne
P2	1 à 3 mm	1,5 kg /m ² pour 1 mm
P3	3 à 10 mm	4,5 kg/m ² pour 3 mm d'épaisseur

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg

CONSERVATION ET STOCKAGE

6 mois dans son emballage d'origine, non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité et de chaleur, non ouvert.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Pour connaître les précautions d'emploi, de stockage et d'élimination du produit, consulter la Fiche de Données de Sécurité la plus récente, disponible sur le site www.cegecol.com

Mentions légales :

Les informations contenues dans la présente fiche technique, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos services sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande. SIKA FRANCE S.A.S - 84, rue Edouard Vaillant - 93350 Le Bourget. Pour plus de renseignements, merci de contacter notre service technique 01 49 92 80 00.